Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20261013-2026054-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de KERGRIST MOELOU
Délibération 2026-054

Séance du 13 octobre 2026

Nombre de conseillers	
en exercice	15
présents	14
votants	14
absents	1
exclus	0

Date de convocation 06/10/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 20/10/2026
Et Publication le 20/10/2026

L'an deux mil vingt-six le 13 octobre à dix-huit -heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs QUEMENER Jérémy, LE GOFF Patrick, POTELLE Marc, MARY Eliane, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, LE COGUIEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, TRUTET Marie, MAUFFRAY Florence, DIJOUX Ketty, MAUFFRAY Pierrick, GÉRARD Steven.

Était absent : JEGOU Michel

Mme RIOU Annabelle a été nommée secrétaire

2026 054-1.1 Choix de l'entreprise pour la reprise des concessions funéraires dans les cimetières communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de procéder aux opérations de reprise des concessions funéraires arrivées à échéance ou réputées abandonnées, conformément à la réglementation en vigueur.

Afin de réaliser ces opérations dans les conditions techniques, sanitaires et réglementaires requises, plusieurs entreprises ont été consultées pour effectuer les travaux de reprise des concessions concernées dans le cimetière communal.

Après examen des propositions reçues,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20261013-2026054-DE

- Retient le devis de la marbrerie L'Hermite Claude pour réaliser les opérations de reprise des concessions funéraires dans le cimetière communal pour un montant de 7 966.60€ ht soit 9 559.92€ ttc.
- Autorise Monsieur/le Maire à signer le devis, le marché ou tout document nécessaire à l'exécution de cette prestation ;

Pour extrait conforme au registre

Secrétaire de séance
RIOU Annabelle

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
QUEMENER Jérémy